

Rapport d'activité 2018



Berne-Liebefeld, accepté par l'assemblée des délégués des 21/22 mai 2019
(État au 18.4.2019)

Contenu

1. Principales activités 2018	3
2. Organigramme	10
3. Membres	11
4. Pharmacies affiliées à pharmaSuisse	12

Les comptes annuels ne font pas partie du rapport d'activité. Vous trouverez ces derniers dans un document séparé.

1. Principales activités 2018

Janvier

Nouvelle composition du comité

Le comité a été entièrement renouvelé lors de l'élection de ses membres au cours de l'assemblée des délégués du 14 novembre 2017. Depuis le 1^{er} janvier 2018, le comité compte ainsi onze membres au lieu de dix. Les noms des membres du comité en fonction pour la période 2018-2020 figurent dans l'organigramme à la page 8.



De gauche à droite: D'Ulrich Schaefer, Fabian Vaucher, Mélanie Brulhart et Nadja Stohler.

Le pharmaJournal devient mensuel

À partir du 18 janvier 2018, la revue pharmaJournal paraîtra une fois par mois au lieu d'une fois tous les quinze jours, dans un nouveau format et avec de nouvelles rubriques.

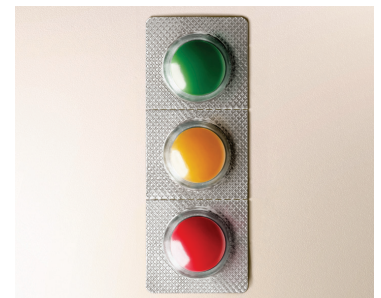
Février

Moniteur des pharmacies et RoKA

La population fait confiance aux pharmaciens: 9 personnes sur 10 perçoivent les pharmacies comme des intervenants de première ligne en cas de maladies à évolution normale. L'introduction de nouvelles prestations en pharmacie, comme une offre de vaccination étendue ou l'accès facilité aux médicaments sur ordonnance, est accueillie favorablement. Seule la thématique «Prix des médicaments» est perçue de manière négative par une grande majorité des personnes interrogées. L'étude permanente des coûts en pharmacie (RoKA) 2017 s'est penchée pour la première fois sur les prestations offertes en pharmacie. Outre la vente de médicaments et autres produits, 95,4% des pharmacies indiquent proposer des prestations, telles que la mesure de la tension artérielle, de la glycémie et du taux de cholestérol, ainsi que le dépistage du cancer colorectal et les conseils en vaccination. Cela étant, l'étude RoKA révèle également des points noirs, comme le fait qu'une pharmacie sur cinq risque de fermer.

Campagne du bpa «Demandez si ça roule!»

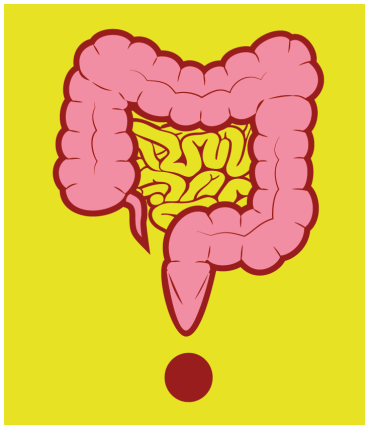
Médicaments et conduite ne font pas toujours bon ménage. La campagne du Bureau de prévention des accidents (bpa) vise à informer la population des dangers de la prise de certains médicaments sur la capacité de conduire. De concert avec la Fédération des médecins suisses (FMH), pharmaSuisse a décidé de soutenir cette campagne. Durant les mois d'été, la campagne a été relayée par plus de 200 pharmacies en Suisse. Affiches dans la rue, spots sur diverses plateformes en ligne et dans plus de 400 stations-services et collaboration intensive avec les médias font partie des mesures déployées.



Mars

Reprise de la campagne de dépistage du cancer du côlon

Du 1^{er} mars au 14 avril 2018, la campagne nationale de dépistage du cancer du côlon a été reconduite dans plus de 800 pharmacies. Plus de 10 000 personnes ont profité de cette campagne pour faire évaluer leur risque d'être touché par cette maladie. Les prestations proposées étaient avant tout axées sur la sensibilisation au cancer du côlon. La moitié des clients ne se seraient pas soumis à un dépistage si les pharmacies ne l'avaient pas proposé. Cette prestation rencontre un vif succès: depuis le lancement de la campagne en 2016, déjà plus de 40 000 personnes se sont rendues dans leur pharmacie pour faire évaluer leur risque en toute simplicité.



38 mesures d'économie du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral examine certaines des 38 mesures d'économie proposées par un groupe d'experts pour réduire les coûts du système de santé. Les pharmacies sont tout particulièrement concernées par la baisse du prix des médicaments, par l'abrogation du principe de territorialité (qui n'était pas inclus dans le premier paquet de mesures) et par le système de prix de référence.

pharmaSuisse a constitué un groupe de travail pour définir sa position, qu'elle a ensuite présentée avec ses partenaires lors d'une conférence de presse le 19 septembre 2018. Concernant l'adaptation de la marge de distribution (cf. art. 38 de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins, OPAS), pharmaSuisse a convenu avec Curafutura et d'autres acteurs de la santé d'un modèle neutre sur le plan incitatif et présentant une seule classe de prix. Ce modèle a été soumis à l'Office fédéral de la santé publique dans le cadre de la consultation close le 14 décembre 2018.

Avril

ISO 9001 QMS Pharma

Le système de gestion de la qualité ISO 9001 QMS Pharma de pharmaSuisse a dépassé le seuil des 500 inscriptions en 2018. Ce programme permet aux pharmacies de mettre en pratique les directives de qualité requises par la loi, et ce à un coût raisonnable et dans une optique pratique. pharmaSuisse continue de perfectionner son programme, d'une part pour en faciliter la mise en œuvre par les pharmacies, et, d'autre part, pour répondre aux nouvelles exigences. Le 30 avril 2018, le Centre Paul Klee à Berne a accueilli le premier Forum QMS sur le thème «La qualité (n'est) pas un art!», qui a réuni 200 participants.



Lutte contre la contrefaçon de médicaments avec la SMVO

Les entreprises chargées de l'approvisionnement en médicaments font un pas important vers l'amélioration de la sécurité des patients. La fondation, le 4 avril 2018, de l'Association Suisse pour la vérification des médicaments (SMVO) constitue une première étape pour éviter que des préparations contrefaites dangereuses ne parviennent aux patients par les voies officielles. En fondant la SMVO, Scienceindustries, Interpharma, Vips, Intergenerika, GRIP, ASSGP, SVKH, H+, GSASA, FMH, Pharmed.ch et pharmaSuisse mettent en œuvre l'une des principales exigences de la Convention européenne Medici-crime, la sécurité des patients devant revêtir la même importance en Suisse que dans les pays de l'UE et de l'EEE. Ainsi, pharmaSuisse exige l'égalité de traitement de tous les points de vente lors des procédures de contrôle, la protection des données (le droit sur les données appartient à leur propriétaire et les données ne peuvent pas être transmises à des fins commerciales) et la compensation des frais supplémentaires engagés par les pharmacies dans le cadre des contrôles.

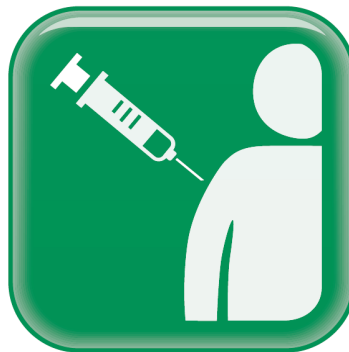
Douze conférences régionales dans toute la Suisse

Au printemps, Fabian Vaucher et Marcel Mesnil, respectivement président et secrétaire général de pharmaSuisse, se sont rendus dans douze régions de Suisse pour rencontrer les membres de l'association. Lors des différentes soirées organisées à l'occasion de leur visite, ils ont présenté avec un membre du comité de l'Association des Médecins de famille et de l'enfance Suisse (mfe) les dernières nouvelles sur les principaux thèmes politiques et les projets en cours à près de 700 participants.

Mai

La vaccination sur la voie du succès

En mai, Bâle-Ville est devenu le dix-neuvième canton à autoriser les pharmaciens à vacciner sans ordonnance médicale. La saison grippale 2017/2018 a ainsi vu une augmentation de plus de 100%

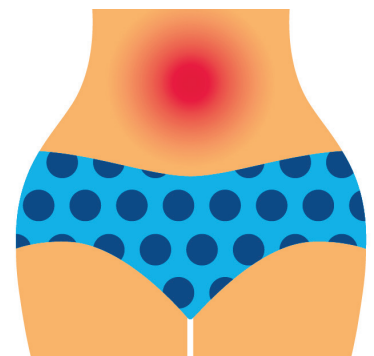


des vaccinations contre la grippe dans les pharmacies par rapport à l'année précédente. En outre, selon la base de données phs-net, le nombre de vaccins contre la méningo-encéphalite à tiques (MEVE) est passé de 415 en automne 2017 à 9796 en 2018. Une étude sur l'offre de vaccination contre la grippe montre que la vaccination en pharmacie contribue à l'augmentation du taux de couverture vaccinale, notamment pour les personnes qui ne se seraient pas fait vacciner autrement. À la fin de l'année, le nombre de pharmacies proposant la vaccination s'élevait à 700, soit 40% de plus que l'année précédente. Le 9 novembre 2018 a eu lieu la quinzième édition de la Journée nationale de vaccination contre la grippe, qui impliquait pour la première fois activement les pharmacies proposant la vaccination: lors de cette date, plus de 2500 vaccins ont été administrés, soit une augmentation de 80% par rapport à l'année précédente.

Juin

Campagne faïtière «Consultez votre pharmacien»

La nouvelle campagne faïtière a permis à plus de 600 pharmacies de rappeler à la population qu'elles constituent un intervenant de première ligne pour toute question liée à la santé et aux médicaments, à même de fournir des solutions ingénieuses pour rester en bonne santé ou la recouvrer. Les sujets faciles à comprendre ont été illustrés sur des affiches et des flyers. Dans le cadre de cette campagne, pharmaSuisse a lancé le site votre-pharmacien.ch et la page Facebook du même nom à destination du grand public. On y trouve notamment quatre vidéos humoristiques mettant en scène toute la diversité du quotidien officiel. La campagne est planifiée pour une durée de trois ans.



Réseau numérique et solution pour le commerce électronique

Les délégués ont confirmé cette année la stratégie visant à promouvoir l'évolution numérique des pharmacies à titre de signal. L'objectif est de mettre en place une solution nationale de commerce électronique d'ici à 2020. En collaboration avec des partenaires stratégiques pertinents, pharmaSuisse développe des potentiels de synergie ainsi qu'une vision commune. Ainsi, l'Association Suisse des Droguistes (ASD), l'Association Suisse des Spécialités Pharmaceutiques Grand Public (ASSGP), l'Association Suisse pour les Médicaments de la Médecine complémentaire (ASMC) et pharmaSuisse se sont entendus sur leur intention de se positionner en tant que commerçants spécialisés auprès des clients. Enfin, un portail en ligne commun aura pour vocation de compléter de manière intéressante l'offre stationnaire existante, et il est également prévu d'introduire une solution «Click & Collect».

Juillet

pharmaSecure: la nouvelle solution d'assurance

Sous le nom de «pharmaSecure», pharmaSuisse, Intermakler SA (courtier indépendant en assurances et plans de prévoyance) et Allianz Suisse (assureur) proposent désormais aux pharmacies une solution d'assurance adaptée à leurs besoins spécifiques dans le cadre de la révision de la loi sur les produits thérapeutiques. L'offre inclut des contrats-cadres dans les domaines de l'assurance responsabilité civile ainsi que de l'assurance des biens et de l'assurance technique, qui offrent une couverture de risque plus complète, notamment pour les vaccinations et les diagnostics médicaux, les dommages matériels et les vols simples. Les primes sont en moyenne 20% moins chères que les polices d'assurance individuelles, et l'éventail des prestations est de surcroît plus large.

Cercles de qualité médecins – pharmaciens

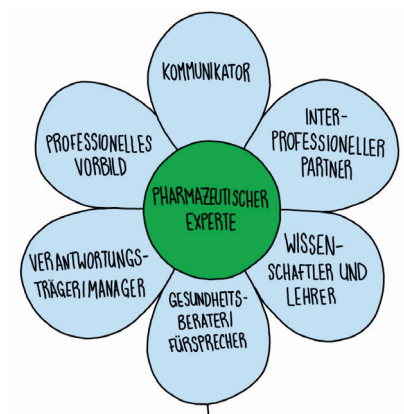
SASIS remplace l'ancien fournisseur de données OFAC afin que les modérateurs des cercles de qualité (CQ) puissent compiler des statistiques encore plus complètes sur le coût des médicaments par médecin. Ce changement offre notamment l'avantage de pouvoir enregistrer les données des médecins fournissant eux-mêmes des médicaments. Depuis 2013, des cours sur les CQ sont spécifiquement proposés aux pédiatres dans le canton de Genève. En 2018, les trois thèmes abordés dans ce contexte ont été adaptés sous forme de formation en ligne pour les pharmaciens et, depuis juillet, trois cours ont été proposés sur les thèmes de la contraception chez les adolescents, de la santé bucco-dentaire et de la vaccination. Afin de répondre aux besoins croissants

des modérateurs des CQ, pharmaSuisse a lancé une newsletter sur le sujet. Enfin, pour la première fois, un cours pilote sur les CQ a été élaboré avec des homologues français.

Août

Révision de la formation postgrade de spécialiste en pharmacie d'officine (ReWOP)

Dans le cadre de la ReWOP, le concept technique et l'organisation de la formation ont été redéfinis durant l'été 2018. En automne, un appel d'offre a été lancé pour trouver un fournisseur de logiciels à même de créer une nouvelle plateforme adaptée. En novembre, les organisateurs de la formation ont reçu une version provisoire du catalogue des objectifs de celle-ci. Ce catalogue met l'accent sur la pratique et décrit les sept fonctions du spécialiste en pharmacie d'officine. Le projet ReWOP soulève bien des questions au sein des parties concernées. C'est pourquoi le site internet de la FPH répond aux questions les plus fréquentes et offre la possibilité de s'abonner à une newsletter sur l'avancement du projet ou de s'inscrire en tant que candidat ou formateur intéressé.



Autorisation de remplacement et autorisation cantonale d'exercer en tant qu'assistant

Selon la loi sur les professions médicales (LPMéd), l'octroi d'une autorisation de remplacement présuppose de détenir une autorisation de pratiquer à titre indépendant ou un titre fédéral de pharmacien spécialiste. L'établissement des autorisations de suppléance est l'affaire des autorités cantonales. pharmaSuisse s'engage aux côtés de l'Association des pharmaciens cantonaux (APC) pour que les pharmaciens fraîchement diplômés de tous les cantons obtiennent une autorisation d'exercer en tant qu'assistant et puissent ainsi exercer en officine sans le titre de spécialiste. Au cours de l'été 2018, une enquête a été menée auprès des pharmaciens cantonaux afin d'analyser quelles règles étaient appliquées en la matière dans les différents cantons. Elle a révélé que la plupart des cantons ne délivre ces autorisations que de manière restreinte. Cette situation demeurant insatisfaisante, les associations cantonales doivent unir leurs efforts afin d'y remédier.

Septembre

Autotests du VIH disponibles en pharmacie

En septembre, des autotests du VIH ont été mis pour la première fois en vente dans les pharmacies. C'est pourquoi, en collaboration avec l'Aide suisse contre le SIDA et Santé Sexuelle, pharmaSuisse a développé un algorithme pour soutenir les équipes officielles lors des entretiens de conseil et de la remise des autotests. Trois autotests sont commercialisés en Suisse et une permanence téléphonique accessible 24 heures sur 24, coordonnée par l'Aide suisse contre le sida, est mise à la disposition des utilisateurs. pharmaSuisse informe dans les meilleurs délais ses membres de toutes les informations concernant la mise sur le marché de ces autotests.



EFAS: Financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS)

pharmaSuisse soutient la correction de la fausse incitation actuelle, soit que les cantons ne participent aux frais stationnaires qu'à hauteur de 45%, alors que les frais ambulatoires sont assumés à 100% par les assurances-maladie. Une telle correction ne doit toutefois pas aboutir à une situation dans laquelle les pharmaciens doivent adresser une facture partielle à l'assurance-maladie, une deuxième au canton et une

troisième au patient. La teneur du projet reste cependant univoque. Outre pharmaSuisse, un grand nombre d'acteurs du secteur de la santé saluent le projet de consultation de l'EFAS.

myCare: nouvelles prestations pour les malades chroniques

Dans le cadre des négociations relatives à la convention tarifaire RBP V, pharmaSuisse œuvre conjointement avec l'association d'assureurs Curafutura à l'élaboration de nouvelles prestations spécialement destinées aux patients atteints de maladies chroniques. Dans un premier temps, le concept global comprend les modules suivants: accompagnement au début du traitement, accompagnement thérapeutique lors de la phase de consolidation et de maintien, optimisation du traitement en cas de risques et de complications, détection précoce des risques et des maladies (prévention) et promotion de la santé. Cibler les prestations dès le début d'un traitement permet d'encourager les compétences personnelles des patients, de détecter les problèmes de manière précoce et d'améliorer la communication interprofessionnelle. Plus de 350 pharmacies ont fait part de leur intérêt à participer au développement de ces prestations.

Octobre

175 ans de la Société Suisse des Pharmaciens

Les 175 ans de la Société Suisse des Pharmaciens ont été célébrés le 27 octobre 2018 à Montreux en présence de 450 membres. Le programme des festivités comptait tout d'abord une session internationale, puis l'assemblée générale extraordinaire, des présentations et des ateliers sur des thèmes d'avenir pour enfin terminer sur la soirée de célébration des 175 ans à laquelle le conseiller fédéral Guy Parmelin était également invité. Cette année anniversaire a été marquée par plusieurs actions, telles que l'édition d'un timbre spécial de La Poste, un livre pour enfants (Benny Blu) et un kit d'expérimentation destiné aux enfants. L'histoire et les défis actuels de la profession ont été abordés sur diverses plateformes médiatiques et dans le magazine du 175^e anniversaire. Le concours intitulé «La pharmacie de demain» a permis à des étudiants en design de montrer comment ils envisagent l'avenir. «En avance depuis 175 ans», comme le résume si bien le slogan de cet anniversaire.



Étude de tarification pour la RBP V en collaboration avec Curafutura

Dans le cadre de la nouvelle convention tarifaire RBP V, pharmaSuisse et Curafutura ont décidé de mener une étude de tarification en collaboration avec la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW). L'étude vise à mesurer le temps d'exécution des prestations dans les pharmacies d'officine et à calculer leur nombre. Trente pharmacies se sont ainsi pliées à la mesure du temps nécessaire au traitement des ordonnances durant les mois d'octobre et de novembre. Un nouveau système tarifaire adapté au niveau de prise en charge sera développé sur la base de ces résultats. La convention RBP IV/1 expirant le 1^{er} juillet 2019, les partenaires tarifaires Curafutura, Santésuisse et pharmaSuisse ont adressé une demande de prolongation au Conseil fédéral en décembre 2018 afin de prolonger la convention jusqu'au 1^{er} janvier 2021, date de l'entrée en vigueur de la RBP V.

Révision totale de la formation professionnelle initiale d'assistant en pharmacie (CFC)

La formation actuelle d'assistant en pharmacie n'a pas changé depuis plus de dix ans, à l'exception d'ajustements mineurs en 2013. Dans son rapport final portant sur l'évaluation obligatoire de la profession menée tous les cinq ans, l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) indique clairement qu'il est aujourd'hui temps d'apporter des changements à la formation. Le feu vert a été donné en faveur d'une révision totale: lors de diverses réunions et ateliers avec des assistantes en pharmacie, des pharmaciens et des représentants de la Confédération et des cantons, la première partie des documents de base et le profil de compétences ont été révisés

puis adoptés par le comité en octobre. L'entrée en vigueur de l'ordonnance sur la formation est prévue pour le 1^{er} janvier 2021.

Novembre

LPTH: Reclassification des médicaments dans d'autres catégories de remise

Le 16 novembre 2018, Swissmedic a publié un communiqué sur la reclassification de médicaments de la catégorie de remise C. En raison du potentiel d'abus et du risque majeur d'interactions graves qu'ils présentent, environ 15% de ces médicaments ont été reclassés dans la catégorie de remise B. Au sens de pharmaSuisse, le devoir de documentation doit être différencié et ces nuances doivent être inscrites dans l'ordonnance. Le 4 décembre 2018, Swissmedic a également publié un communiqué sur la reclassification de médicaments de la catégorie de remise D dans la catégorie de remise E, vendus en libre-service. En effet, l'institut a examiné 540 médicaments parmi les 1800 préparations figurant sur la liste D en vue de déterminer si leur remise exige un conseil médical ou pharmaceutique et si elles peuvent être transférées de la catégorie de remise D à la catégorie de remise E. Il a jugé que 84 de ces médicaments se prêtaient à une reclassification.

20 ans du symposium pharmActuel

Le 11 novembre 2018 a eu lieu la 20^e édition du symposium pharmActuel à Berne sous le thème «Le diagnostic de laboratoire en pharmacie» pour présenter la plus-value que représente les analyses pour le triage et l'accompagnement thérapeutique. Les principales thématiques abor-



dées portaient sur les affections ORL, le diabète, les maladies cardiovasculaires et les allergies. Les participants ont eu pour la première fois la possibilité de participer à un atelier leur permettant de mettre en pratique sans attendre le contenu des exposés. Plus de 600 pharmaciens sont venus assister à cet événement à ne pas manquer.

eHealth – participation dans la communauté de référence Abilis SA

Abilis SA est une communauté de référence constituée au sens de la loi sur le dossier électronique du patient (LDEP), qui propose un accès au dossier électronique du patient ainsi que d'autres prestations supplémentaires. pharmaSuisse soutient les efforts pour une communauté de référence nationale et, à cet effet, participera à hauteur de 20% du capital de la société fondée cet automne.

Décembre

Prévention des chutes par les pharmacies

Promotion Santé Suisse a proposé pour la première fois à pharmaSuisse de participer à un projet sur la prévention des chutes. Les chutes des personnes âgées ont des conséquences graves sur leur santé et engendrent des coûts élevés. Les pharmaciens sont des interlocuteurs de première ligne pour entrer en contact avec les personnes à risque et leur proposer des mesures de prévention adaptées. Dans le cadre de ce projet pilote de quatre ans, les pharmacies des cantons pilotes (Berne, Jura, Grisons et Saint-Gall) proposeront un test de risque permettant de déterminer le risque individuel de chute. Toujours en pharmacie, une évaluation sur le risque de chute dû à une médication inadaptée sera menée et des adaptations du plan de traitement seront proposées au patient le cas échéant. Ce projet s'appuie sur les expériences menées en Suisse et à l'étranger, ainsi que sur l'entretien de polymédication (PMC) déjà établi.

Nouveaux algorithmes et nouveau modèle d'affaires de netCare

La prestation netCare fait l'objet d'une révision. L'objectif est de numériser tous les algorithmes netCare afin de les rendre accessibles sur la plateforme en ligne phs-net, ce qui simplifiera considérablement les processus. À compter de la mi-décembre, tous les franchisés netCare disposeront d'un nouveau dossier de bienvenue avec une mise en page révisée. Les frais de netCare ont également été révisés. Le prix de la franchise a été revu à la baisse et un rabais sera accordé à partir de deux pharmacies netCare d'un même franchisé. Les frais d'entrée

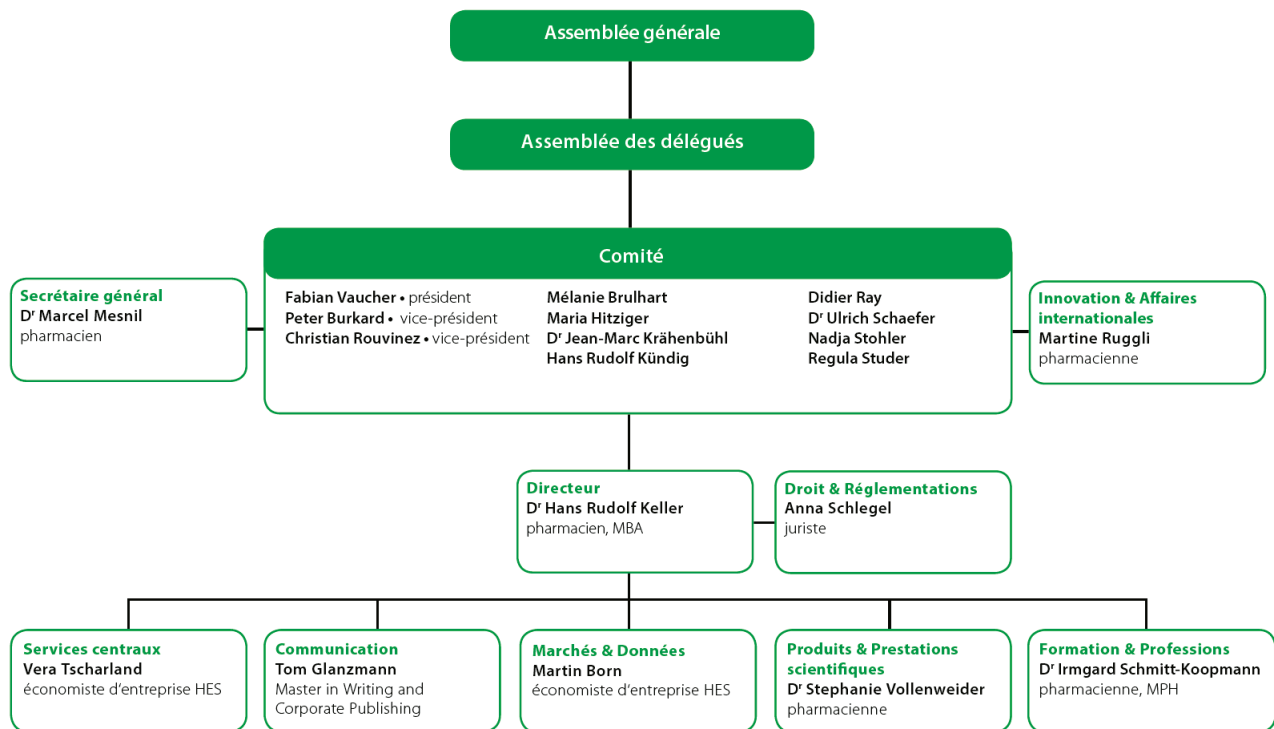
sont supprimés et les frais de formation seront désormais calculés de manière séparée. Enfin, des évaluations statistiques seront également disponibles. De telles évaluations n'existaient pas jusqu'alors ou n'étaient fondées que sur des estimations.



Les pharmaciens en faveur du DEP et d'eHealth

pharmaSuisse soutient ses membres dans le cadre de l'introduction, de l'utilisation et de l'élargissement du dossier électronique du patient (DEP) et du développement de la santé numérique (eHealth). En moyenne, ces thèmes représentent une plus grande préoccupation pour les pharmaciens que pour les autres professionnels de la santé, comme le montrent les résultats de l'enquête du baromètre suisse de la cybersanté (Baromètre eHealth) menée auprès des professionnels de la santé en 2018.

2. Organigramme



État au 31.12.2018

Changements intervenus au cours de la période sous revue

- Nouveaux membres du comité au 01.01.2018 Mélanie Brulhart, D' Ulrich Schaefer, Nadja Stohler
- Responsable Communication jusqu'au 31.03.2018
(après cette date: resp. suppléante)
à compter du 01.04.2018 Stephanie Balliana
Tom Glanzmann
- Dir. supp. jusqu'au 28.02.2018 Sara Iten
- Directeur à compter du 01.05.2018 D' Hans Rudolf Keller
- Responsable Droit & Réglementations jusqu'au 31.07.2018 Ivo Bühler
Juriste principale à compter du 01.08.2018 Anna Schlegel

Effectifs

- Nombre de collaborateurs au 31.12.2018 81 (2017: 74)
- Convertis en équivalents temps plein (ETP) 65 (2017: 58)

3. Membres

Année	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Propriétaires et gérants (AM)	1509	1479	1425	1426	1415	1428	1430	1438
Gérants de pharmacies non affiliées (VN)* Pharmacie (VN)*	132	100	122	117	99	98	77	75
Pharmaciens diplômés (DA), assistants- pharmaciens (AS), doctorants (DT)	3421	3172	3038	2971	2864	2750	2718	2563
Étudiants (ST)	59	58	67	69	78	66	131	104
Membres libres (FM)	750	736	731	710	739	719	717	694
Pharmaciens d'industrie (IN)	299	308	309	317	318	345	359	370
Pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (SP)	186	185	185	194	190	200	202	208
Membres collectifs (KK)	44	46	45	45	40	39	38	37
Total	6400	6084	5922	5849	5743	5645	5672	5489
Membres d'honneur Nouveau: Dominique Jordan et P ^r D ^r Kurt Hersberger	18	17	17	18	18	18	14	14

*Pharmaciens responsables d'une pharmacie publique et membres de pharmaSuisse, mais dont les employeurs ne payent pas de cotisations indirectes.

44 sociétés affiliées à titre de membre collectif de pharmaSuisse

- Amedis Pharma Holding SA
- Société des pharmaciens de la Principauté de Liechtenstein
- Groupement pour la formation continue des collaborateurs des pharmacies (agfam)
- Benu SA
- Coopérative professionnelle des pharmaciens suisses (OFAC)
- Centre d'animation des pharmaciens (CAP)
- Dr. Bähler Dropa AG
- Galexis SA
- Société suisse des pharmaciens(ne)s d'industrie (SSPI)
- Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (GSASA)
- Individuell fakturierende Apotheker an die Krankenkassen (IFAK)
- 22 Sociétés cantonales et supracantonales de pharmacie
- Pharmaciens sans Frontières Suisse
- pharmaFocus
- Société de discipline pharmaceutique pour la médecine complémentaire et phytothérapie (FG KMPhyto)
- Académie suisse des sciences pharmaceutiques (ASSPh)
- Société Suisse d'Histoire de la Pharmacie (SSHP)
- Association suisse des étudiants en pharmacie (asep)
- Swiss Young Pharmacists Group (SwissYPG)
- Toppharm SA
- Unione Farmaceutica Distribuzione SA
- Association des Groupements de Pharmacies Indépendantes (AGPI)
- Voigt SA

État au 31.12.2018

4. Pharmacies affiliées à pharmaSuisse

En 2018, le nombre de pharmacies publiques est passé à 1806, ce qui correspond à une augmentation de 6. 1504 pharmacies sont affiliées à pharmaSuisse, soit 4 de plus que l'année précédente. Le degré d'affiliation est de 83,3% (année précédente: 83,3%).

Pharmacies d'officine par canton

Canton	Forme de remise*	Non affiliées à pharmaSuisse**	Affiliées à pharmaSuisse	Total
AG	Rx	3	127	130
AI	PP	0	1	1
AR	PP	2	3	5
BE	FM	13	161	174
BL	PP	2	47	49
BS	Rx	2	70	72
FR	Rx	10	67	77
GE	Rx	89	82	171
DI	PP	1	1	2
GR	FM	3	41	44
JU	Rx	3	16	19
LU	PP	2	33	35
NE	Rx	7	49	56
NW	PP	0	3	3
OW	PP	0	3	3
SG	PP	4	46	50
SH	PP	0	11	11
SO	PP	1	26	27
SZ	PP	2	18	20
TG	PP	2	22	24
TI	Rx	11	187	198
UR	PP	0	2	2
VD	Rx	86	163	249
CO	Rx	37	85	122
ZG	PP	0	16	16
ZH	PP	22	224	246
Suisse		302	1504	1806

État au 31.12.2018

*Remise de médicaments

FM = Forme mixte

Rx = Remise en pharmacie

PP = Propharmacie

**Dont environ 100 pharmacies de la chaîne Sun Store du groupe Galenica